

REGLEMENT POUR LE COURS D'EDUCATION PHYSIQUE

Généralités

1. Je prends connaissance des feuilles remises par les professeurs en début d'année concernant les compétences à atteindre.
2. Je sais comment je suis évalué au niveau des macro compétences : disciplinaires, transversales et travail journalier.
3. Je suis en possession de mon journal de classe muni des feuilles visées ci-dessus, à chaque séance.

Equipement

1. Je possède, à chaque cours, une tenue complète et conforme : le T-shirt de l'école, un short et une paire de chaussure de sport propres.
2. Je possède un maillot une pièce, un bonnet et un essuie pour la piscine.
3. Je peux me munir d'un survêtement lors des activités extérieures.

Hygiène, respect, sécurité

1. Je suis propre et porte des vêtements propres.
2. Je jette mon chewing-gum, je retire mes bijoux et percings, j'attache mes cheveux longs et je serre et noue les lacets de mes chaussures ainsi que le font mes professeurs, avant la sortie des vestiaires.
3. Je n'emporte pas dans les vestiaires et salles de sport des objets de valeurs (GSM, MP3, I-pod,etc..)

Dispense

1. Je suis porteur d'un certificat médical en cas de non participation au cours (document légal)
2. Je suis en possession de ma tenue même si une demande d'exemption du cours est rédigée par les parents ou responsables au journal de classe.
3. Dans ce cas, au cours suivant, je suis muni d'un certificat médical obligatoire si le problème de santé est toujours présent.